

**COMPTE RENDU**  
**ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2021**

L'an deux mil vingt et un, trente juin à 9h30 se sont réunis les délégués des communes du SIRTOM de la Région d'Artenay, en Assemblée Générale.

**Etaient présents : 48**

Artenay	Mme CHEVOLOT ; Mme CHARON	Neuville aux Bois	M. RICHARD ; M. MAROIS
Baigneaux	Mme DESCAUSES ; M. LELEUX	Orgères en Beauce	M. RINGWALD ; M. BOURGEVIN
Bazoches les Hautes	M. RAPHAEL	Patay	M. GUISET
Bricy	M. COVERNALE	Poupry	Mme SANTOS AFONSO ; M. HARDY
Bucy le Roi	M. GREFFIN ; Mme GUERIN	Rouvray Sainte Croix	M. SMEKENS ; M. MULE
Chevilly	M. PELLETIER	Ruan	M. DURAND ; Mme AUDINEL
Coinces	Mme MASSON	Saint Lyé la Forêt	Mme BEAUD'HUY ; M. TRIFFAULT
Courbehaye	Mme DAUVERGNE	St Péray la Colombe	M. BARRAULT
Dambron	Mme PASQUET	Santilly	M. LACHAUME ; M. GASNIER
Fontenay sur Conie	M. ALLAIS	Sougy	M. SEVIN ; Mme BONHOMMET
Gemigny	M. CAILLARD	Tillay le Péneux	Mme SEVESTRE ; Mme LE LOUARN
Gidy	M. BERLA	Tournoisis	M. DEBREE ; Mme CHEVALIER
Guillonville	M. POUILLAIN ; LE CAPITAINE	Trinay	M. CATHERINE DIT CARRIOT ; M. PECHEUX
Huêtre	M. PERDEREAU ; M. BLISZEZ	Terminiers	M. PERDEREAU ; M. HALLOUIN
La Chapelle Onzerain	M. RICHER	St-Sigismond	M. SEVIN ; M. PERINEAU

**Absents excusé(e)s : 7**

Artenay : M. JACQUET	Patay : Mme AUVRAY
Bougy lez Neuville Mme MAROIS ; Mme VINCENOT	Villeneuve sur Conie : Mme CISSE ; M. THOMAIN
Bricy : M. CORMIER	

**Votants : 48 présents = 48 voix**

Le quorum étant réuni, le président ouvre la séance à 9h37.

**1. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PRECEDENTE**

Le compte rendu de l'assemblée précédente n'appelle pas d'observation et est adopté à l'unanimité.

**2. INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE D'ORGERES EN BEAUCE**

Le président informe l'assemblée de la disparition de Mme POIGNANT Marie Louise, élue déléguée titulaire au SIRTOMRA et lui demande d'observer un temps de silence en sa mémoire.

Il précise que la mairie d'Orgères en Beauce a désigné Mr BOURGEVIN au siège devenu vacant et lui souhaite la bienvenue.

**3. ELECTION D'UN(E) VICE-PRESIDENT(E)**

Le Président rappelle que Mme Poignant occupait une place de vice-présidente et qu'un siège est désormais vacant.

Il propose d'élire un nouveau vice-président(e) parmi les membres du bureau.

C'est déclaré candidat :

M. RINGWALD – CCCB (Orgères en Beauce)

L'assemblée, à l'unanimité, décide de voter le nouveau vice-président à main levée.

**A l'unanimité (48 voix), Mr Ringwald est élu vice-président.**

Le président annonce qu'un siège de membre de bureau à BGV est vacant mais au vu de nos statuts, il n'y a pas d'obligation d'élire un nouveau membre sauf si un élu est intéressé, dans ce cas il conviendra de se faire connaître avant la prochaine assemblée générale.

#### **4. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2020 DU SIRTOMRA**

Afin d'assurer une certaine transparence auprès des usagers du service, l'article L2224-5 du CGCT prévoit que le président du syndicat compétent doit présenter chaque année un rapport sur la qualité et le prix du service. Depuis 2017, il est rendu obligatoire de chiffrer en hors taxe toutes les dépenses et notamment sur les trois dernières années du service « gestion des déchets ».

Le président détaille le rapport d'activités de l'année 2020.

Les compétences exercées par le SIRTOMRA sont la collecte des ordures ménagères « OM » et tri sélectif en porte à porte (env. 13 000 foyers), la collecte du verre en apport volontaire (85 colonnes), la collecte du textile et la gestion de quatre déchetteries.

Les faits marquant 2020 : La conteneurisation des bacs OM sur tout le territoire, la mise en service d'une centrale photovoltaïque et la pandémie de la COVID-19.

##### Les tonnages collectés en déchetteries (9 370 tonnes vs 10 038 tonnes en 2019)

Les tonnages en déchetteries ont diminué en raison de la COVID qui a engendré la fermeture des déchetteries durant une vingtaine de jours. A noter que le tout-venant incinérable augmente depuis 2017 au détriment du tout-venant enfouissable.

##### Les tonnages collectés en porte à porte

- OM : une très légère augmentation : 5 271 tonnes vs 5 240 tonnes en 2019.
- Multi : une légère augmentation : 1 339 tonnes vs 1 274 tonnes en 2019.
- Apport Volontaire du verre : stagnation du verre 897 tonnes contre 891 tonnes en 2019.

##### Les tonnages traités en porte à porte

La COVID-19 a entraîné la fermeture du centre de tri durant 22 jours ce qui a pour conséquence, 110 tonnes d'emballages et de journaux collectés détournées pour une valorisation énergétique.

La qualité du tri sélectif continue de se dégrader et suit la tendance générale du centre de tri. Le président rappelle que ces tonnes sont facturées deux fois ; cout du tri en centre de valorisation matières puis cout de traitement en centre de valorisation énergétique. En 2020, les refus de tri sont de 325 tonnes ce qui représente une dépense supplémentaire de 63 375€.

##### Le cout du service

Le coût des principales prestations rémunérées à des entreprises en 2020 a augmenté en moyenne de **2.57%**, **soit 1 552.31 k€ HT** il comprend :

- La collecte en porte à porte (OM+ TRI) = + 4.36%
- La collecte et transfert du verre = + 17.34 %
- L'exploitation des déchetteries = 0.50 %
- La collecte et le traitement des DMS (déchets des ménages spécifiques) = - 25.22 %

Le coût du service reste stable ainsi que le coût de la TEOM par habitant.

En conclusion, les résultats restent satisfaisants pour la collecte en porte à porte mais il faut améliorer la qualité du tri.

Le tableau de bord de synthèse présenté permet aux délégués de résumer le rapport du SIRTOMRA à leurs conseils municipaux.

**A l'unanimité l'assemblée approuve le rapport annuel 2020 du SIRTOMRA**

## **5. RAPPORT ANNUEL DE BGV**

Le président présente à l'assemblée le rapport 2020 de Beauce Gâtinais Valorisation, regroupant le SIRTOMRA, le SITOMAP, le SMETOM, qui a en charge le traitement de la collecte des trois syndicats.

Le centre de valorisation énergétique (CVE) a traité 62 628 tonnes d'apports des 3 syndicats et tonnes provenant de l'extérieur (DND des activités économiques et autres). Il a fonctionné à 100% de sa capacité et produit 3 130 MWH thermiques à la malterie ainsi que 25 408 MWH électriques sur le réseau EDF.

Le président informe l'assemblée que le réseau de chaleur à destination de la malterie a été refait à neuf ce qui explique cette faible production de chaleur en 2020.

Les mesures de prévention environnementale concernant la sortie de cheminée sont conformes aux normes d'émission de polluants fixés par la DREAL.

Le centre de valorisation matière (CVM) a trié 8 173 tonnes et expédié 7 419 tonnes.

Le coût global d'exploitation est de 9 092 744 € hors soutiens et reprise des matériaux valorisés.

## **6. PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET VEGETRIE DE SOUGY – SCENARIO DE L'EXTENSION DE LA DECHETTERIE DE NEUVILLE AUX BOIS**

### **AVANT-PROJET ET PROGRAMME D'AMENAGEMENT – SOUGY**

Le président rappelle à l'assemblée que le cabinet d'études BE MACO a été retenu pour le projet de la requalification du quai de transfert à Sougy en Végétrie.

Il informe l'assemblée que l'avant-projet a été vu au bureau syndical du 25 juin 2021 et projette le croquis et apporte les explications suivantes :

- La sortie de la végétrie qui débouche sur la RD5 sera décalée et agrandie pour permettre une meilleure visibilité. Les aires de circulations seront entièrement revêtues d'enrobés et délimitées par des bordures de trottoir permettant la collecte des eaux pluviales.
- Les chaussées seront traitées en voirie lourde.
- Un marquage au sol permettra au gardien d'orienter les usagers vers les alvéoles ouvertes.
- La circulation sur la plateforme se fera en sens unique.
- 3 mâts avec projecteurs leds seront répartis sur le site pour permettre l'éclairage des zones de chargements et des espaces de circulation. Les projecteurs seront également équipés de détecteurs de présence.
- Un système de vidéosurveillance sera installé en direction de la zone d'entrée afin de contrôler et réprimander tout dépôt sauvage.
- La plateforme pour la collecte des déchets verts sera dimensionnée afin de respecter une capacité maximal global de stockage inférieure à 300 m3. (déclaration ICPE)
- Les bâtiments à l'entrée et en haut de quai de transfert seront démolis.
- Un bâtiment existant sera réhabilité afin de stocker le chargeur.
- Un bureau de gardiennage avec sanitaire et un petit local technique en préfabriqué d'une surface de 15 à 20m2 est prévu à l'entrée de la végétrie.
- Les eaux usées sanitaires seront acheminées vers une fosse étanche pour être pompées et traitées annuellement dans une station de traitement
- Les eaux pluviales seront rejetées dans le bassin pompier permettant de le maintenir plein, puis un système d'infiltration des eaux pluviales après surverse. En amont, les eaux pluviales transiteront par un dégrilleur puis par un déboureur/déshuileur.
- L'ensemble du réseau sera raccordé aux réseaux publics : électricité, téléphonie et alimentation en eau potable.

### ESTIMATION DES COUTS DU PROJET

Lot	Intitulé	Tranche ferme
n°1	Terrassement - VRD - Démolition	216 621.50 €
n°2	Béton armé	45 450.00 €
n°3	Electricité - Vidéosurveillance	27 400.00 €
n°4	Clôture - Serrurerie	27 900.00 €
n°5	Local agent	35 000.00 €
n°6	Plantations	3 935.00 €
n°7	Blocs béton	12 500.00€

HT	368 806.50 €
TVA 20%	73 761.30 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>442 567.80 €</b>

Les crédits sont inscrits au budget 2021 compte 2313, financés sur fonds propres et un emprunt de 250000 €

#### **L'assemblée à l'unanimité :**

- **approuve l'avant-projet de la végétrie à Sougy, les crédits sont inscrits au budget 2021 compte 2313**
- **autorise le président à lancer le dossier de consultation et à signer tous documents afférents à ce projet.**

### AVANT-PROJET ET PROGRAMME D'AMENAGEMENT – EXTENSION DE LA DECHETTERIE DE NEUVILLE AUX BOIS

Le président rappelle à l'assemblée que le cabinet d'études BE MACO a été retenu pour le projet de l'extension de la déchetterie de Neuville aux bois. Le président informe qu'une réunion de bureau s'est tenue le vendredi 25 juin en présence de Mr Albin CAILLE du bureau d'études BE MACO.

Le président annonce à l'assemblée que ce projet consiste à agrandir la déchetterie de Neuville aux bois pour mieux gérer le flux déchets verts et ajouter le flux bois.

Plusieurs solutions sont présentées à l'assemblée et la solution retenue s'oriente vers l'extension avec un accès direct à la plateforme végétaux équipées de deux systèmes de basculement/remplissage type HULK 2 avec possibilité dans ajouter une troisième.

Cette solution permettra de libérer les quais végétaux pour y ajouter un quai bois.

Le mode d'exploitation ne change pas et l'enlèvement des bennes végétaux ne nécessite aucun croisement de flux VL/PL.

Un aménagement pour 2 à 3 bennes de rotation est aménagé.

### ESTIMATION DES COUTS DU PROJET

HT	252 732.50 €
TVA 20%	50 546.50 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>303 279.00 €</b>

#### **L'assemblée à l'unanimité :**

- **approuve l'avant-projet pour l'extension de la déchetterie de Neuville aux bois**
- **autorise le président à poursuivre les démarches.**

## **7. POINT SUR LES TRAVAUX**

### Déchetteries

- Artenay et Patay sont équipées d'une plateforme de surélévation pour le quai gravats.
- Une signalétique au sol a été réalisée dans l'ensemble des déchetteries
- Les déchetteries d'Artenay, Neuville aux bois et Patay vont être dotées de bavettes pour les quais gravats
- La déchetterie d'Orgères en Beauce se verra équipée d'un nouvel garde-corps type Sécuriquai pour le quai gravats afin d'assurer la sécurité, pour un coût estimé à 12 000 € HT.
- Le grillage coté lagune à la déchetterie d'Artenay sera réparé prochainement.

### Végétrie

Le président a rencontré le 18 juin le maire de Sougy et les personnes du service des routes du département afin d'étudier le débouché de la végétrie sur la RD5.

Dans la mesure où le flux en provenance de Sougy ne dépasserait pas les 100 véhicules jour, il n'y a pas nécessité de réaliser un tourne à gauche.

Pour plus de sécurité le débouché sera décalé au maximum vers Rouvray Ste Croix, nécessitant une légère emprise sur le terrain agricole appartenant au syndicat. Le président se rapprochera du locataire.

### PAV Verre

Le prestataire a signalé 5 conteneurs défectueux présentant des risques lors de la manipulation.

7 conteneurs nouvelle conception ont été commandés pour remplacement et pour nouveaux points de collecte dans les communes en expansion.

## **8. CAMPAGNE DE COMMUNICATION (ECT, TOURNEES DE COLLECTE, REGLEMENT DES DECHETTERIES, ENTRETIEN DU PARC DE COLONNES A VERRE)**

2022 verra son cortège de nouvelles de nouvelles dispositions :

- Extension des Consignes de Tri « ECT », nouvelles tournée de collecte, ouverture d'une végétrie, ...
- Un important programme de communication va être lancé dès la rentrée de septembre en étroite relation avec les mairies.

Le président rappelle que les délégués du SIRTOMRA sont les premiers ambassadeurs auprès de la population.

## **9. AFFAIRES DIVERSES**

Le président informe l'assemblée du mail que la mairie de Ruan a transmis au syndicat concernant la problématique de l'accès à la déchetterie d'Artenay certains jours ou heures d'ouvertures.

La proposition d'une signalétique à l'entrée du chemin schématisant un demi-tour en bout de chemin serait la solution pour éviter la file d'attente sur la RD5.

Un élu informe le syndicat que les agriculteurs n'ont pas de filière pour la reprise des filtres à huiles et regrette que ceux-ci soient refusés en déchetterie.

Il lui est précisé que l'Eco Organisme ECO DDS ne reprend pas les déchets des professionnels.

La reprise en déchetterie est donc liée à la présentation d'une carte d'accès aux professionnels délivrée sur demande au syndicat et après signature d'une convention.